

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES - Ville : Apprendre la Langue des Signes Française - Langue Seconde

1. Information concernant le/la stagiaire

Mme M. Entendant(e) Malentendant(e) Sourd(e)

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Âge :

Département de naissance :

Ville de naissance :

Pays de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Mail (**OBLIGATOIRE**) :

Portable :

Tél.:

Situation professionnelle : Salarié

Profession libérale

Demandeur d'emploi

Autre : veuillez préciser :

Intitulé de votre fonction :

Situation personnelle : Avez-vous des informations utiles à transmettre à l'organisme ?

Personne à contacter en cas d'urgence (veuillez préciser ses coordonnées) :

Photo d'identité
à joindre
en format numérique

2. Information concernant le parcours en LSF

Comment avez-vous pris connaissance de notre offre de formation ?

Niveau de LSF déjà acquis (cycle/module/niveau) :

Nombre d'heures effectuées :

Date du dernier stage : Du / / au / /

Nom de l'organisme de formation :

Depuis votre dernière formation, avez-vous pratiqué la LSF ?

Oui

Non

Si oui, à quelle fréquence :

Quotidiennement

Souvent

Rarement

Dans quel cadre :

Familial

Professionnel

Loisirs

Attention ! Si votre apprentissage de la LSF a débuté dans un centre de formation autre que ceux du réseau Visuel-LSF, ou que vous avez interrompu votre apprentissage pendant plus de 6 mois, un test de positionnement préalable à votre inscription sera obligatoire afin de déterminer votre niveau d'entrée en stage. Merci de contacter notre équipe administrative.

3. Choix des modules de stage et du rythme de fréquentation (Cocher la case correspondante)

Attention ! L'offre de formation diffère d'un centre à l'autre. Avant de remplir les deux parties qui suivent, assurez-vous des propositions de choix de module et de rythme de fréquentation disponibles dans le centre Visuel-LSF auprès duquel vous souhaitez-vous inscrire. Se référer aux plannings de formation disponibles sur notre site internet.

CYCLE A1	<input type="checkbox"/> A1.1	<input type="checkbox"/> A1.2	<input type="checkbox"/> A1.3	<input type="checkbox"/> A1.4		
CYCLE A2	<input type="checkbox"/> A2.1	<input type="checkbox"/> A2.2	<input type="checkbox"/> A2.3	<input type="checkbox"/> A2.4		
CYCLE B1	<input type="checkbox"/> B1.1	<input type="checkbox"/> B1.2	<input type="checkbox"/> B1.3	<input type="checkbox"/> B1.4	<input type="checkbox"/> B1.5	<input type="checkbox"/> B1.6
CYCLE B2	<input type="checkbox"/> B2.1	<input type="checkbox"/> B2.2	<input type="checkbox"/> B2.3	<input type="checkbox"/> B2.4	<input type="checkbox"/> B2.5	<input type="checkbox"/> B2.6

Choix du rythme de stage et des dates : les calendriers de formation sont disponibles sur notre site : http://www.visuel-lsf.org/pdf/LSF-L2/Auvergne-Rhone-Alpes/formulaire_inscription.pdf

Stages intensifs, dates :

Stages intensifs mensuels, dates :

Stages intensifs vacances scolaires, dates :

Cours du soir, dates :

Attention !

- Pour les inscriptions en **cours du soir**, l'inscription est demandée pour l'année entière pour **deux modules**. Seuls les **cycles A1** et **A2** sont disponibles en cours du soir.
- Les **cycles B1** et **B2** ne sont accessibles qu'en stages intensifs.

4. Financement de la formation (Cocher la case correspondante)

Les tarifs de formation sont consultables sur notre site : http://www.visuel-lsf.org/pdf/Tarifs_L2.pdf

Individuel :

Plein

Réduit : Cocher le motif :

Étudiant Demandeur d'emploi

Membre de famille sourd

Possibilité de règlement en 4 fois sans frais - Détail du règlement :
à l'ordre de Visuel-LSF Auvergne-Rhône-Alpes

Je souhaite payer en une fois

Je souhaite payer en deux fois

Je souhaite payer en trois fois

Je souhaite payer en quatre fois

Formation continue, précisez :

CPF/DIF

CIF

Plan de formation

Subvention, précisez :

AGEFIPH

Pôle Emploi

Conseil Régional

Autre :

Nom du/des organisme(s) financeur(s) :

Prénom, Nom et coordonnées de la/des personne(s)
à contacter en charge de votre dossier :

ADHÉSION ANNUELLE : Pour accéder au cours, l'adhésion est obligatoire, elle apparaîtra dans le détail de la facture. Sa période de validité est d'un an à compter du jour d'entrée en formation.

15,00€

5. Modalités d'inscription

Pièces à joindre obligatoirement au formulaire

Une photo d'identité en format numérique (Prénom, Nom en titre du doc.)

Dans le cas où vous bénéficiez du tarif réduit : un justificatif de statut en cours de validité

Dossier à renvoyer par mail à Visuel-Langue des Signes Française Auvergne-Rhône-Alpes - Demande d'inscription :

Mail : contact.rhonealpes@visuel-lsf.org

● **EN CAS D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE :** A réception du présent formulaire accompagné des pièces obligatoires, l'équipe administrative de Visuel-LSF Auvergne-Rhône-Alpes produira un contrat de formation professionnelle qui vous sera transmis en double exemplaire dans un délai de 15 jours, accompagné du règlement intérieur. Afin de valider votre inscription, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner :

- Un exemplaire de votre **Contrat de Formation Professionnelle** dûment daté et signé,
- Votre **règlement par chèque(s)** suivant les montants et échéances indiqués sur votre contrat de formation (Article 6 : Dispositions financières),
- Un exemplaire du règlement intérieur dûment daté et signé.

Votre inscription ne sera effective qu'à réception de ces pièces.

● **EN CAS D'INSCRIPTION AVEC PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION :** Afin de valider votre inscription, nous vous remercions de bien vouloir nous **retourner un accord de prise en charge stipulant le montant de la prise en charge allouée.** Une convention de formation professionnelle sera mise en place entre l'organisme de formation et l'établissement financeur. Dans le cas d'une prise en charge partielle, un contrat de formation professionnelle sera également mis en place entre le stagiaire et l'organisme de formation.

Votre inscription ne sera effective qu'à la réception de ladite convention de formation professionnelle et le cas échéant du contrat de formation professionnelle signés.

Vous recevrez alors une confirmation d'inscription accompagnée du règlement intérieur à nous retourner, signé.

Attention ! Dans tous les cas, pour accéder au cours, l'adhésion est obligatoire, elle apparaîtra dans le détail de la facture. Sa période de validité est d'un an à compter du jour d'entrée en formation.

ADHESION

Visuel-LSF est une association de loi 1901 ou 1908 dite fermée, elle organise des activités pour ses adhérents. Pour cette raison, quel que soit le type de financement, l'adhésion annuelle de 15€ est obligatoire pour accéder aux différentes formations. Sa période de validité est d'un an à compter de la date d'entrée en formation. Elle donne droit à un statut de membre passif permettant d'accéder aux activités de l'association et à l'offre de formation du centre Visuel-LSF Auvergne-Rhône-Alpes. Pour sa participation aux formations, l'adhérent devra s'acquitter de frais de formation (Cf. grille de tarifs). Membre passif : il s'agit d'une personne qui ne participe pas, de droit ou de fait, aux assemblées générales, et n'envisage à aucun moment de prendre une part active dans la gestion de l'association, il ne fait que bénéficier des services rendus par l'association.

ORGANISATION DES COURS

Toutes nos formations sont organisées en cours collectifs par des formateurs sourds qui s'expriment en Langue des Signes Française (LSF). Les formations sont limitées à un minimum de 4 personnes et un maximum de 12 personnes par groupe.

MODALITES D'INSCRIPTION

Il est possible de s'inscrire pour un ou plusieurs modules, en respectant l'ordre d'apprentissage : A1.1 à B2.6, en envoyant le formulaire d'inscription, ainsi que les pièces demandées, à l'association Visuel-LSF dans laquelle vous souhaitez effectuer votre formation. Un mail vous sera ensuite adressé confirmant la réception de votre dossier. Dans le mois précédant la formation, une convocation, attestant du déroulement effectif de celle-ci, sera envoyée par mail ou par courrier. Si l'apprentissage a été commencé dans un autre organisme ou interrompu depuis plus de 6 mois, une évaluation sera nécessaire pour déterminer votre niveau par rapport au programme de Visuel-LSF. Cette évaluation est gratuite et a une période de validité de 6 mois. Une priorité sera donnée aux inscriptions aux 14 ou 20 modules d'affilée. Une réduction de 5% sera effectuée en cas d'inscription à 20 modules d'affilée dans le cas d'un autofinancement. Le remboursement interviendra après réalisation des 600 heures de formation d'affilée (de A1.1 à B2.6).

PAIEMENT

Le paiement s'effectue selon le choix coché sur le formulaire d'inscription, le stagiaire s'engageant à respecter les modalités

de paiement. Le paiement peut s'effectuer jusqu'à quatre fois sans frais : dans ce cas, la totalité des chèques devra tout de même être remise dès l'inscription. Une attestation de paiement pourra être délivrée sur demande et après encaissement de la totalité du règlement de la formation. L'association Visuel-LSF est non assujettie à la TVA. L'adhésion apparaîtra dans le détail de la facture. Dans le cas d'une prise en charge, les coordonnées de l'organisme financeur devront nous être transmises au minimum 1 mois avant le début de la formation afin qu'une convention puisse être établie.

ABSENCES DU STAGIAIRE

Pendant la formation, toute absence devra être justifiée. Si les absences sont supérieures à 30% du temps de la formation, le formateur pourra convoquer le stagiaire car l'acquisition des modules d'apprentissage pourrait être remise en cause.

CONDITIONS D'ANNULATION

Dans le délai de dix jours à compter de la signature du contrat, le stagiaire peut se retracter par lettre recommandée avec avis de réception. Passé ce délai, Visuel-LSF se réserve le droit de facturer 30% du prix total de la formation (somme correspondant à l'acompte). Dans le cas où le contrat est conclu à moins de 15 jours du début de la formation, le stagiaire renonce à son droit de rétractation. Si l'annulation intervient le 1^{er} jour ou en cours de stage, le montant de la formation sera dû en intégralité (sauf cas de force majeure). Dans l'éventualité où l'effectif minimal ne serait pas atteint, Visuel-LSF se réserve le droit d'annuler le stage 6 jours au moins avant le début de la formation. Le montant versé serait alors intégralement remboursé/retourné ou la formation, d'un commun accord, reportée.

MODALITES D'EVALUATION

A la fin de chaque grand cycle d'apprentissage, A1, A2, B1 et B2 les apprenants passeront un test qui évaluera leurs compétences en Langue des Signes Française : la compréhension de la LSF, l'expression et la capacité à communiquer. En cas de réussite, un certificat de compétences en Langue des Signes Française - Langue Seconde sera alors délivré. Dans tous les cas une attestation de fin de formation sera délivrée. Uniquement dans le cas d'un échec, les niveaux supérieurs non effectués seront remboursés. Toutes les 60 heures, aux cycles intermédiaires A1.2, A2.2, B1.2, B1.4, B2.2 et B2.4, des conseils pourront être donnés à chacun suivant leur évolution au sein de la formation.

En cochant cette case je déclare avoir pris connaissance des conditions générales que j'accepte. Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations portées sur le présent formulaire.

Date :

J'autorise Visuel-LSF à utiliser mes coordonnées afin que je sois informé(e) des éventuels événements en lien avec la LSF et/ou Visuel-LSF.

Signature :